

AVIS N° 171-2024 / DCBR / DG

ENSBTP 6,70% 2018-2025

Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que l'Entreprise Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics (ENSBTP) procédera, le 01 décembre 2024, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « ENSBTP 6,70 % 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de 287 728 200 (deux cent quatre-vingt-sept millions sept cent vingt-huit mille deux cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BICI BOURSE ; 01 BP 1298 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 20 16 68 ; Fax : +225 27 20 21 47 22.

Fait à Abidjan, le 20 septembre 2024

Le Directeur Général

Central * DC / BR * Banque

LE DIRECTEUR

GENERAL

Afrique de l'Ouest UEMOA